

La compagnie théâtrale récompense deux associations méritantes

Maryse Hanriot-Colin a présidé dernièrement l'assemblée générale de la compagnie théâtrale du Pontot.

Elle s'arrête sur les dernières représentations et souligne que les acteurs ont tous été bons.

Vingt-huit adhérents composent à ce jour le groupe qui s'agrandira en 2023.

Parmi les projets, l'essentiel est d'abord de trouver une pièce, ce qui se fera sans aucun doute, puis la compagnie qui a toujours l'esprit généreux jouera pour l'association « MICI Doubs » qui combat la maladie inflammatoire chronique intestinale.

La compagnie, née le 29 janvier 2003, progresse toujours dans ses prestations et le public est de plus en plus nombreux.

Pour mémoire, la pièce « Maudit Héritage » a enregistré la présence de 920 adultes et 40 enfants, et la dernière « Toquez avant d'entrer » a été applaudie par 1 073 adultes et 76 enfants.

La trésorière Sandrine Morel



De gauche à droite, la trésorière Sandrine Morel remet le chèque à Françoise Gazelle. Marie Noëlle Brachotte reçoit l'autre chèque des mains de la présidente Maryse Hanriot-Colin. Photo ER

dévoile des comptes satisfaisants.

Au cours de cette assemblée, deux chèques ont été remis aux représentantes des associations, Elan de Pontarlier par Françoise Gazelle et la Loupiotte d'Étalans par Marie-Noëlle Brachotte. Cette dernière œuvre pour la participation aux activités des

résidents du CAS en leur permettant un mieux-être. Elan est une association d'intérêt général, affiliée à la Fédération française handisport et à celle de sport adapté avec pour objet de permettre à tout public en situation de handicap de pouvoir accéder à des loisirs de pleine nature.